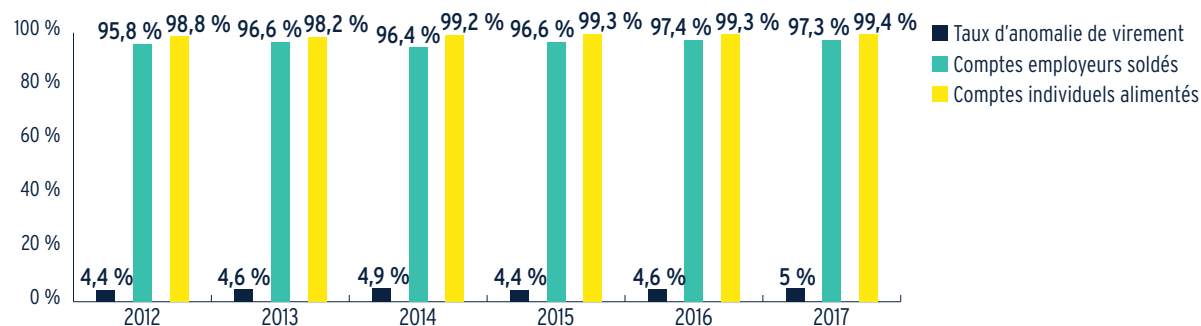


4.

ANNEXES

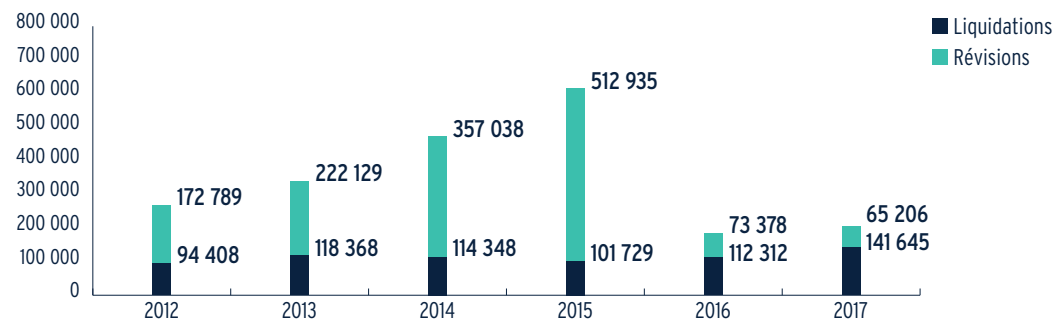
HISTORIQUE DES DONNÉES CHIFFRÉES

SUIVI DES COMPTES EMPLOYEURS ET DES COMPTES INDIVIDUELS RAFF



Source – CDC GA

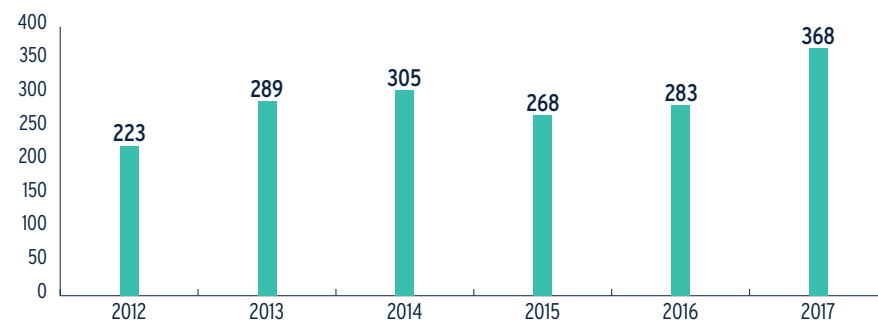
NOMBRE DE LIQUIDATIONS ET DE RÉVISIONS DE 2012 À 2017



Source – CDC GA

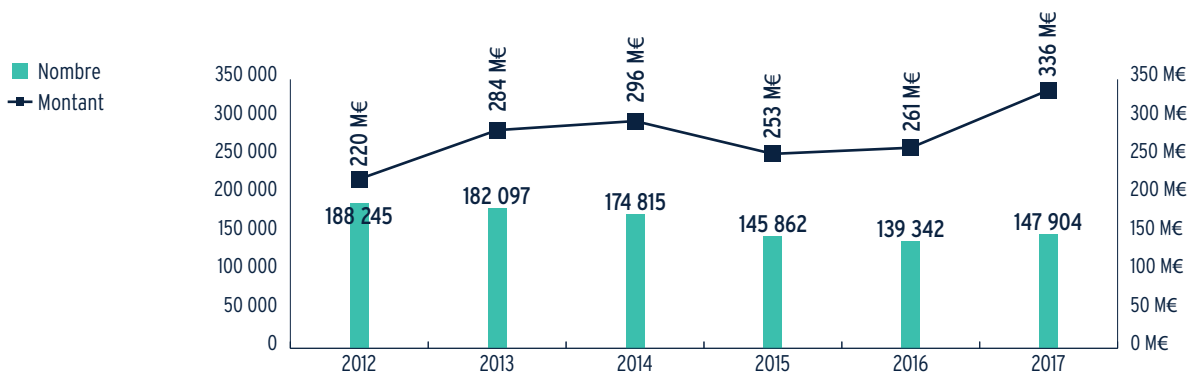
Nota : à partir de 2016, seules les révisions ayant un impact sur les droits sont comptabilisées.

MONTANT DES PRESTATIONS (EN MILLIONS D'EUROS)



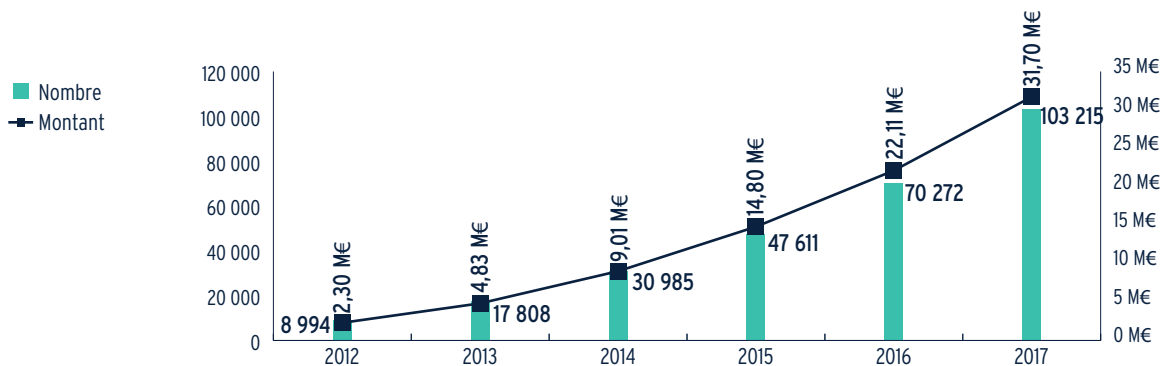
Source – CDC GA

NOMBRE ET MONTANT ANNUEL DES PRESTATIONS EN CAPITAL (EN MILLIONS D'EUROS)



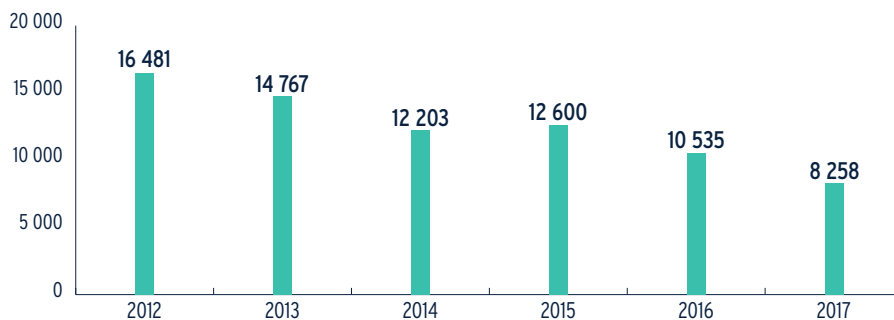
Source – CDC GA

NOMBRE ET MONTANT GLOBAL ANNUEL DES RENTES (EN MILLIONS D'EUROS)



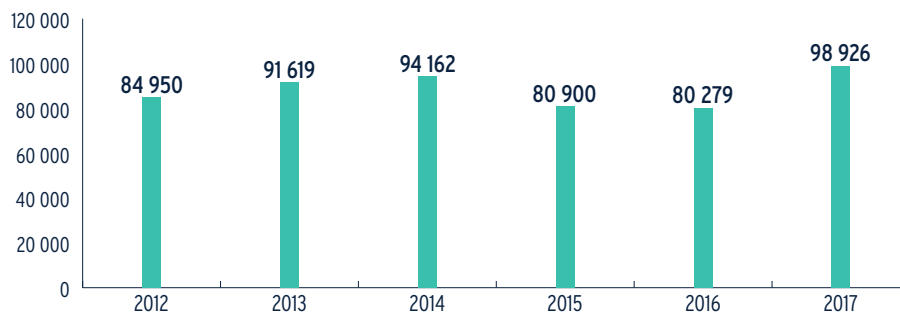
Source – CDC GA

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPELS D'EMPLOYEURS TRAITÉS



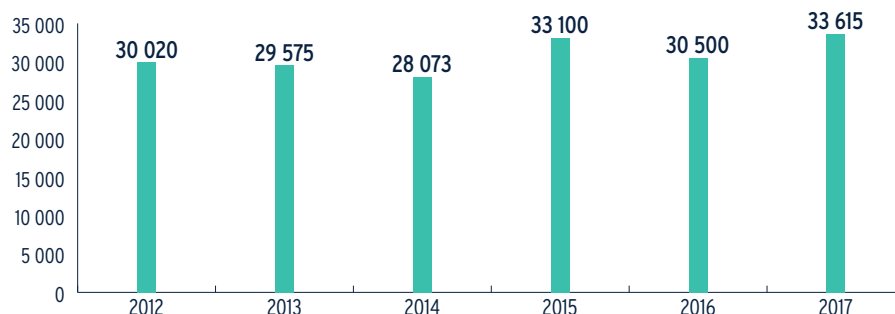
Source – CDC GA

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPELS DE RETRAITÉS TRAITÉS



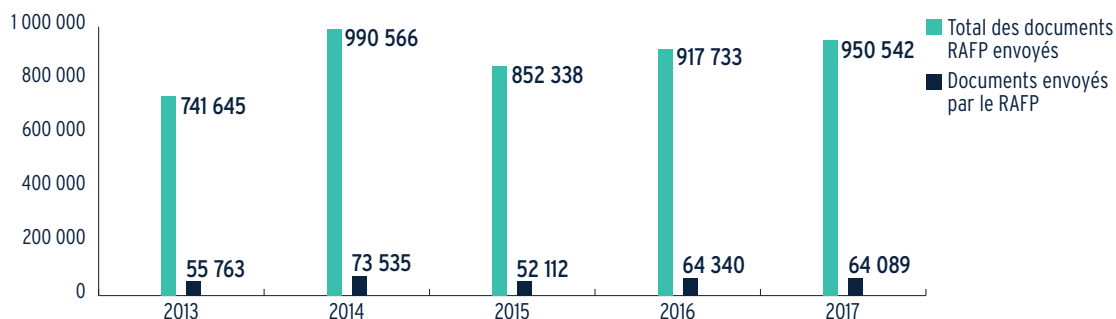
Source – CDC GA

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPELS D'ACTIFS TRAITÉS



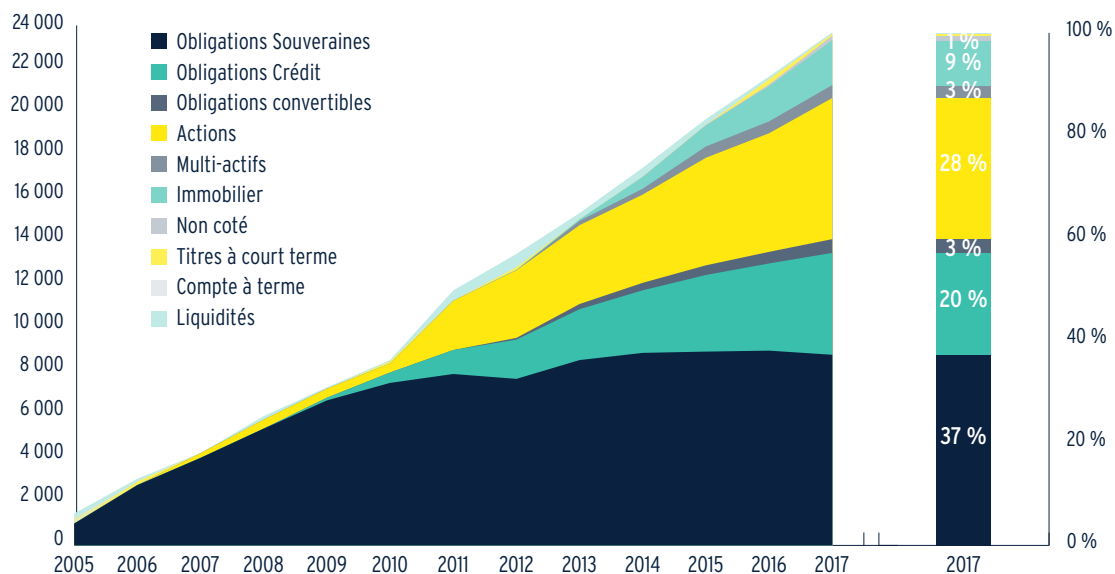
Source – CDC GA

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOCUMENTS ENVOYÉS DANS LE CADRE DU DAI



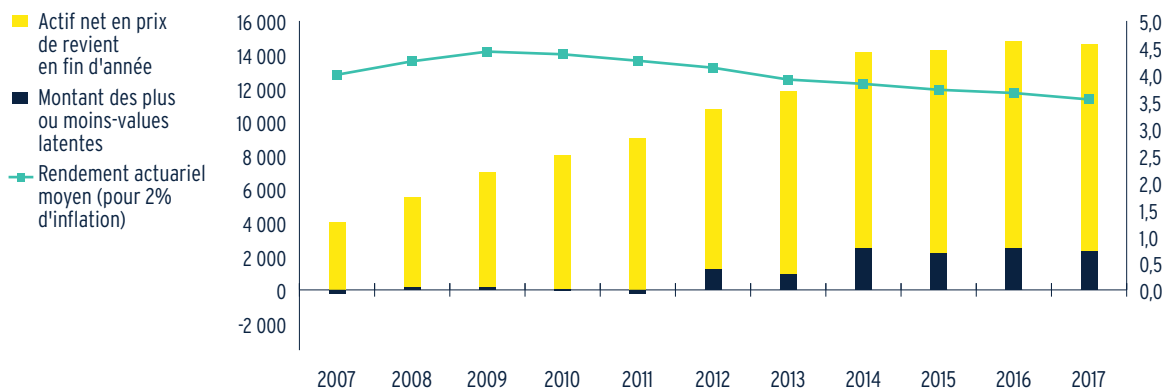
Source – CDC GA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF DU RAFF (EN PRIX DE REVIENT AMORTI, EXPRIMÉ EN MILLIONS D'EUROS)



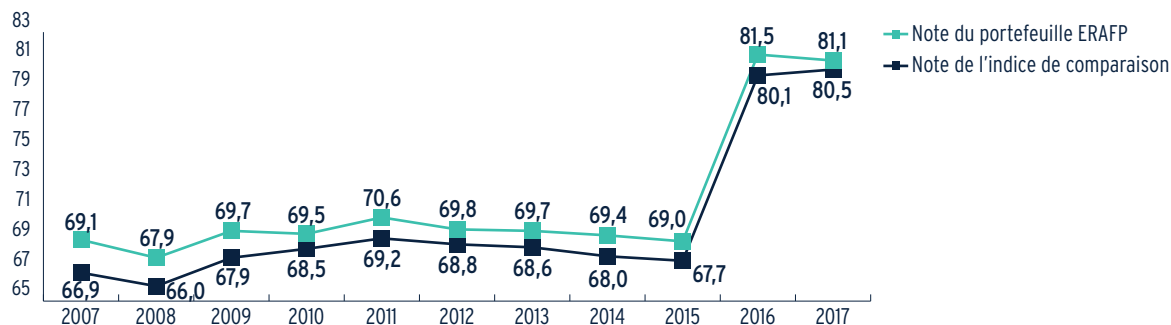
Source – ERAFP

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS MOYENS ET DES PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE DEPUIS 2007



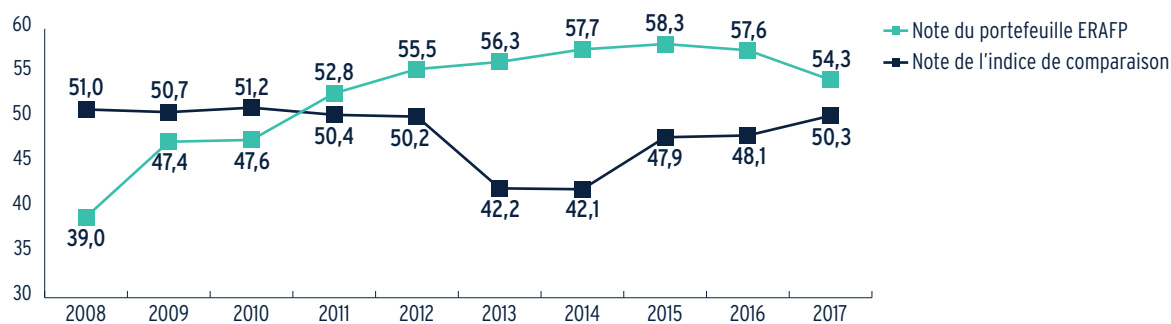
Source – ERAFP

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS SOUVERAINES PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



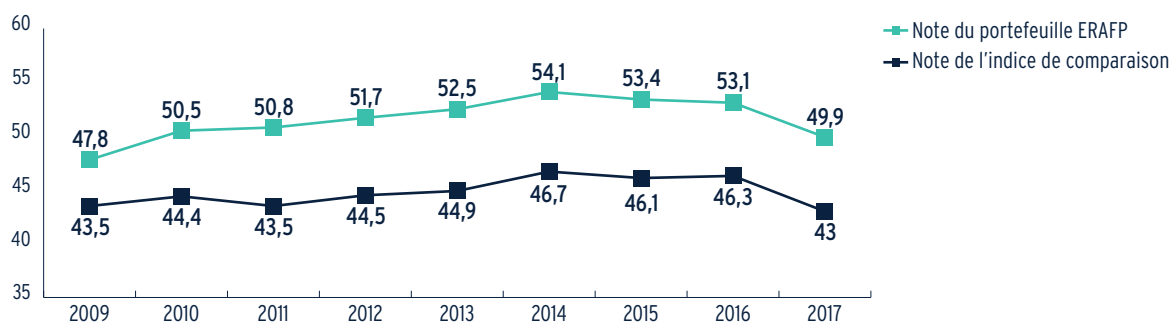
Source – Vigeo Oekom

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS DE COLLECTIVITÉS LOCALES PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



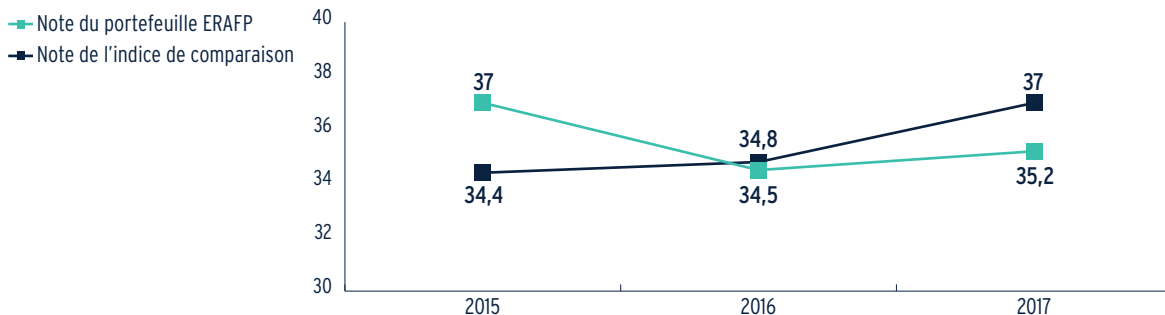
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS PRIVÉES LIBELLÉES EN EUROS PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



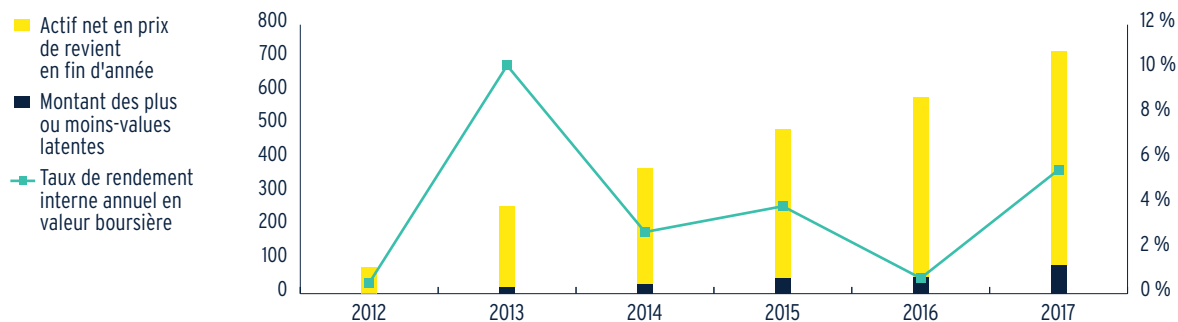
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS PRIVÉES LIBELLÉES EN DOLLARS PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



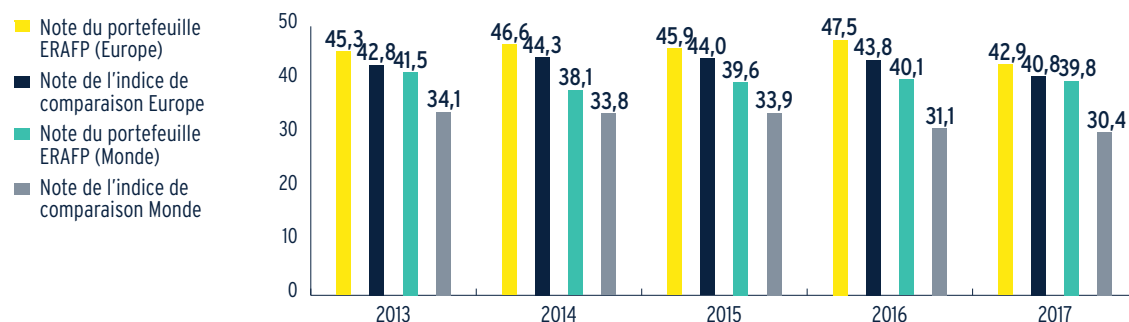
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS MOYENS ET DES PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES DU PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES



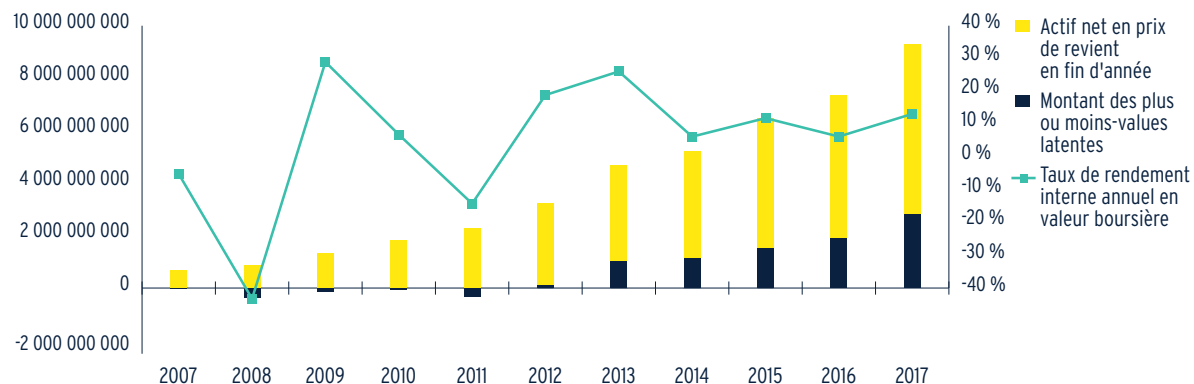
Source – ERAFP

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DES PORTEFEUILLES D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES PAR RAPPORT À CELLE DE LEURS INDICES DE RÉFÉRENCE



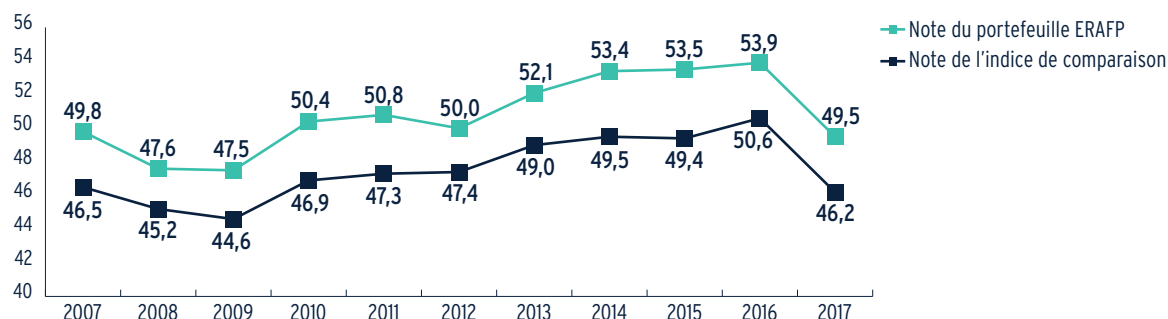
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS MOYENS ET DES PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS



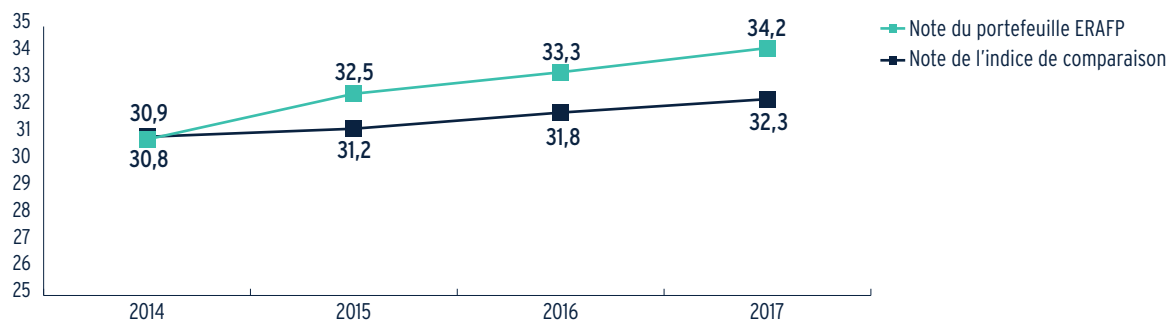
Source – ERAFP

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS DE LA ZONE EURO PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



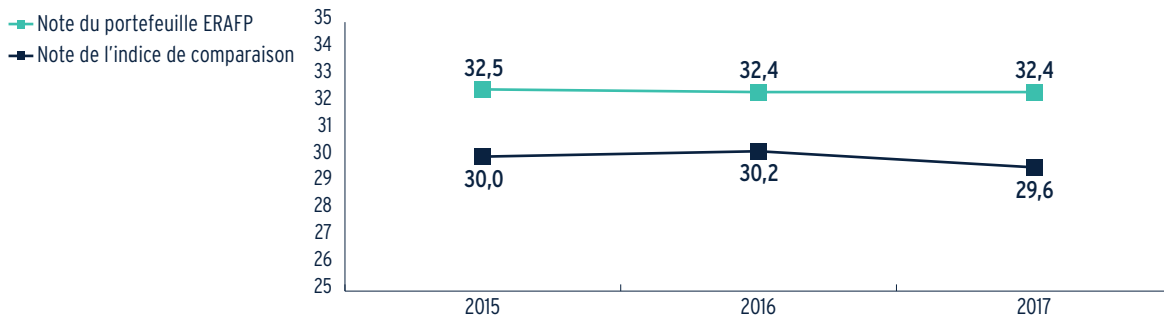
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS AMÉRICAINES PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



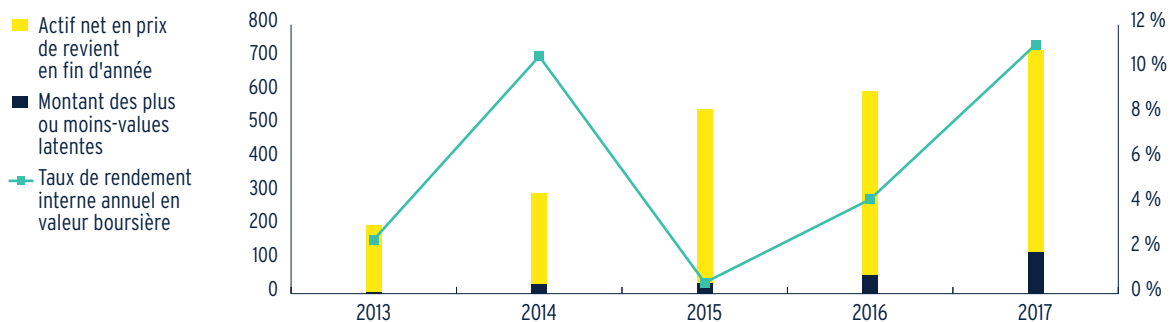
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DE LA NOTE ISR MOYENNE DU PORTEFEUILLE D' ACTIONS PACIFIQUES PAR RAPPORT À CELLE DE L'INDICE



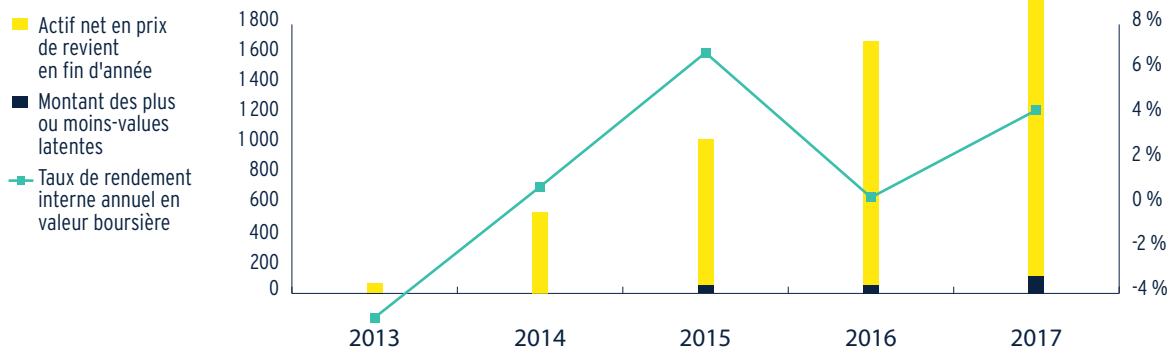
Source – Vigeo

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS MOYENS ET DES PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES DU PORTEFEUILLE MULTI-ACTIFS



Source – ERAFP

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS MOYENS ET DES PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER



Source – ERAFP

PART VERTE, INTENSITÉ DE LA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ET ÉMISSIONS ÉVITÉES DES PORTEFEUILLES D'OBLIGATIONS ET D' ACTIONS D'ENTREPRISES COTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Contribution à la Transition Climat sur les secteurs exposés

	Part Verte			Intensité de Contribution à la Transition			Emissions évitées		
	Porte-feuille	Indice de référence	Perf. vs. Indice de référence	Porte-feuille	Indice de référence	Perf. vs. Indice de référence	Porte-feuille	Indice de référence	Perf. vs. Indice de référence
	%	%	Delta (% points)	%	%	Delta (% points)	t CO ₂ e/an/€m	t CO ₂ e/an/€m	Ratio (%)
Actions consolidées	11%	10%	1%	13%	11%	2%	317	320	-1%
Actions européennes	11%	9%	3%	14%	10%	4%	359	333	8%
Actions américaines	8%	11%	-3%	0%	9%	-9%	6	193	-97%
Actions pacifique	5%	15%	-10%	6%	20%	-14%	4	337	-99%
Obligations consolidées	11%	10%	1%	17%	10%	8%	968	270	259%
Obligations privées libellées en euro	11%	9%	2%	18%	10%	8%	1 012	282	259%
Obligations privées libellées en dollars	8%	10%	-2%	8%	9%	-1%	328	214	53%
Obligations convertibles	16%	28%	-12%	18%	17%	0%	153	76	101%

Source – Care & Consult

	Alignement 2°C statique			Alignement 2°C dynamique		
	Porte-feuille	Indice de référence	Perf. vs. Indice de référence	Porte-feuille	Indice de référence	Perf. vs. Indice de référence
	%	%	Delta (% points)	%	%	Delta (% points)
Actions consolidé	-2%	4%	-7%	0%	3%	-3%
Obligations consolidé	-18%	11%	-29%	3%	2%	1%

Source – Care & Consult et Grizzly Responsible Investment

COMPTES ANNUELS 2016

BILAN

ACTIF en €	31/12/2016			31/12/2015
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
I - PLACEMENTS	21 508 421 955,31	-14 900 748,14	21 493 521 207,17	19 391 161 170,38
Parts de SCI	1 629 939 738,60	-9 750 492,43	1 620 189 246,17	978 696 575,45
Obligations, TCN et autres titres à revenu fixe	12 300 193 873,12	-1 465 103,88	12 298 728 769,24	12 027 597 178,77
Actions et parts d'OPCVM	7 578 288 343,59	-3 685 151,83	7 574 603 191,76	6 384 867 416,16
II - COTISANTS ET BENEFICIAIRES	113 717 232,69	-8 204 611,79	105 512 620,90	98 653 398,39
Cotisants et comptes rattachés	45 272 773,85	-2 775 408,27	42 497 365,58	43 683 578,96
Bénéficiaires	68 444 458,84	-5 429 203,52	63 015 255,32	54 969 819,43
III - AUTRES CREANCES	800 433,48	0,00	800 433,48	14 918,43
Fournisseurs, avances et acomptes	0,00		0,00	8 184,11
Débiteurs divers	800 433,48		800 433,48	6 734,32
IV - AUTRES ACTIFS	137 601 287,43	-96 748,89	137 504 538,54	281 806 226,22
Actifs incorporels				
Actifs corporels d'exploitation	177 493,32	-96 748,89	80 744,43	102 750,45
Disponibilités	137 423 794,11		137 423 794,11	281 703 475,77
V - COMPTES DE REGULISATION ACTIF				
suspend			0,00	19 771 635 713,42
TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V	21 760 540 908,91	-23 202 108,82	21 737 338 800,09	

PASSIF en €	31/12/2016	31/12/2015
I - FONDS PROPRES	0,00	0,00
II - PROVISIONS DU REGIME	20 220 849 658,98	17 497 428 787,04
Droits en cours de constitution	19 433 086 601,01	16 940 962 337,25
Droits en cours de service	787 763 057,97	556 466 449,79
III - PROVISIONS NON TECHNIQUES	1 504 777 414,48	2 263 214 355,35
Provisions pour utilisation des excédents	1 504 573 944,64	2 263 048 206,28
Provisions pour compte épargne temps	203 469,84	166 149,07
IV - COTISANTS ET BENEFICIAIRES	2 875 119,38	2 918 927,06
Cotisants	934 891,51	525 636,33
Bénéficiaires et comptes rattachés	1 940 227,87	2 393 290,73
V - AUTRES DETTES	8 836 607,25	8 073 643,97
Fournisseurs et comptes rattachés	8 758 965,54	7 952 506,72
Personnel et comptes rattachés	14 253,49	11 943,56
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 398,00	55 787,66
Etat - impôts et taxes	0,00	0,00
Créditeurs divers	46 990,22	53 406,03
VI - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
suspend		
TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V+VI	21 737 338 800,09	19 771 635 713,42

COMPTE DE RÉSULTAT

en €	31/12/2016	31/12/2015
Cotisations	1 835 464 960,32	1 827 623 941,75
Variation des dépréciations sur cotisations	1 042 963,73	462 155,22
Majoration de retard	672 884,80	52 791,25
Autres produits techniques	0,00	0,00
PRODUITS TECHNIQUES	1 837 180 808,85	1 828 138 888,22
Revenus des placements	445 435 434,31	427 318 793,24
Produits provenant de la réalisation des placements	21 586 474,54	299 533 594,27
Autres produits de placement	24 907 711,82	24 067 037,52
Reprises des dépréciations sur placements	8 984 536,60	4 634 521,97
PRODUITS DE PLACEMENT	500 914 157,27	755 553 947,00
Charges provenant de la réalisation des placements	-1 296 016,28	-3 179 306,90
Autres charges des placements	-46 596 089,53	-44 889 368,10
Dotations aux dépréciations des placements	-12 320 982,09	-11 428 321,29
CHARGES DE PLACEMENT	-60 213 087,90	-59 496 996,29
RESULTAT FINANCIER	440 701 069,37	696 056 950,71
Prestations versées	-281 942 637,12	-253 733 969,12
Variation des dépréciations sur prestations	-649 219,22	-1 124 197,47
Autres prestations (remises de majorations)	-228 249,52	-81 045,40
PRESTATIONS	-282 820 105,86	-254 939 211,99
Variations des provisions du régime	-1 964 946 610,30	-2 241 095 595,32
CHARGES TECHNIQUES	-2 247 766 716,16	-2 496 034 807,31
RESULTAT DE LA GESTION DU REGIME	30 115 162,06	28 161 031,62
Produits non techniques	0,00	0,00
Reprises sur amortissement et provisions	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	0,00	0,00
Sous-traitance générale de la gestion administrative	-16 170 220,46	-14 749 500,39
Frais externes de gestion des placements	-1 818 989,85	-1 689 221,24
Charges de personnel	-4 872 615,26	-4 461 485,52
Autres frais	-7 173 169,80	-7 171 641,81
Dotations aux amortissements et aux provisions	-70 615,02	-62 749,14
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-30 105 610,39	-28 134 598,10
Produits exceptionnels	98,73	0,00
Charges exceptionnelles	-9 650,40	-26 433,52
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 551,67	-26 433,52
IMPOTS SUR LES REVENUS		
RESULTAT	0,00	0,00

**ÉTABLISSEMENT DE RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE (ERAFP)
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les
comptes annuels

ERAFP

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux autorités de tutelle,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ERAFP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivant :

- Certains postes techniques au passif des comptes de votre Etablissement, et notamment les provisions, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles selon des modalités réglementaires, comme exposé dans la note « 3.3.3. Prestations et provisions du régime » de l'annexe aux comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation des hypothèses et des modalités d'évaluation mises en œuvre pour arrêter ces comptes, et sur la base des éléments disponibles, procédé à des tests pour vérifier l'application desdites modalités ainsi que la cohérence des hypothèses retenues compte tenu de l'expérience de l'Etablissement et de son environnement économique et réglementaire. Nous avons par ailleurs examiné le caractère approprié de l'information fournie dans l'annexe aux comptes.

- Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans la note « 3.3.4. Opérations de placements » de l'annexe aux comptes. Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation de ces actifs et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons réalisé des tests pour en vérifier l'application.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier le caractère adéquat des méthodes utilisées et leur correcte application, ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans l'annexe

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Tuillet Audit
Membre français de
Grant Thornton International



Pascal Parant
Associé



Sébastien Arnault
Associé



Brigitte Vaira-Bettencourt
Associée

COMPTES ANNUELS 2017

BILAN

ACTIF en €	31/12/2017		31/12/2016	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
I - PLACEMENTS	23 597 326 124,85	-7 027 811,31	23 590 298 313,54	21 493 521 207,17
Parts de SCI	2 069 990 643,97	-957 500,00	2 069 033 143,97	1 620 189 246,17
Obligations, TCN et autres titres à revenu fixe	12 322 703 268,41	0,00	12 322 703 268,41	12 298 728 769,24
Actions et parts d'OPCVM	9 204 632 212,47	-6 070 311,31	9 198 561 901,16	7 574 603 191,76
II - COTISANTS ET BENEFICIAIRES	120 755 560,33	-9 291 064,38	111 464 495,95	105 512 620,90
Cotisants et comptes rattachés	45 805 910,05	-3 225 749,75	42 580 160,30	42 497 365,58
Bénéficiaires	74 949 650,28	-6 065 314,63	68 884 335,65	63 015 255,32
III - AUTRES CREANCES	81 182,38	0,00	81 182,38	800 433,48
Fournisseurs, avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
Débiteurs divers	81 182,38		81 182,38	800 433,48
IV - AUTRES ACTIFS	83 687 849,54	-125 920,85	83 561 928,69	137 504 538,54
Actifs incorporels				
Actifs corporels d'exploitation	179 092,32	-125 920,85	53 171,47	80 744,43
Disponibilités	83 508 757,22		83 508 757,22	137 423 794,11
TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V	23 801 850 717,10	-16 444 796,54	23 785 405 920,56	21 737 338 800,09

PASSIF en €	31/12/2017	31/12/2016
I - FONDS PROPRES	0,00	0,00
II - PROVISIONS DU REGIME	22 648 846 084,83	20 220 849 658,98
Droits en cours de constitution	21 527 753 977,32	19 433 086 601,01
Droits en cours de service	1 121 092 107,51	787 763 057,97
III - PROVISIONS NON TECHNIQUES	1 125 533 579,67	1 504 777 414,48
Provisions pour utilisation des excédents	1 125 308 387,35	1 504 573 944,64
Provisions pour compte épargne temps	225 192,32	203 469,84
IV - COTISANTS ET BENEFICIAIRES	3 095 106,50	2 875 119,38
Cotisants	774 658,83	934 891,51
Bénéficiaires et comptes rattachés	2 320 447,67	1 940 227,87
V - AUTRES DETTES	7 931 149,56	8 836 607,25
Fournisseurs et comptes rattachés	7 819 639,96	8 758 965,54
Personnel et comptes rattachés	14 290,70	14 253,49
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 772,99	16 398,00
État - impôts et taxes	26 272,00	0,00
Créditeurs divers	51 173,91	46 990,22
TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V+VI	23 785 405 920,56	21 737 338 800,09

COMPTE DE RÉSULTAT

en €	31/12/2017	31/12/2016
Cotisations	1 872 276 366,00	1 835 464 960,32
Variation des dépréciations sur cotisations	-450 341,48	1 042 963,73
Majoration de retard	373 929,49	672 884,80
Autres produits techniques	0,00	0,00
PRODUITS TECHNIQUES	1 872 199 954,01	1 837 180 808,85
Revenus des placements	573 176 170,04	445 435 434,31
Produits provenant de la réalisation des placements	12 057 139,45	21 586 474,54
Autres produits de placement	25 709 235,89	24 907 711,82
Reprises des dépréciations sur placements	14 180 637,69	8 984 536,60
PRODUITS DE PLACEMENT	625 123 183,07	500 914 157,27
Charges provenant de la réalisation des placements	-1 919 252,55	-1 296 016,28
Autres charges des placements	-46 064 586,30	-46 596 089,53
Dotations aux dépréciations des placements	-6 307 700,86	-12 320 982,09
CHARGES DE PLACEMENT	-54 291 539,71	-60 213 087,90
RESULTAT FINANCIER	570 831 643,36	440 701 069,37
Prestations versées	-359 211 597,02	-281 942 637,12
Variation des dépréciations sur prestations	-636 111,11	-649 219,22
Autres prestations (remises de majorations)	-471 961,27	-228 249,52
PRESTATIONS	-360 319 669,40	-282 820 105,86
Variations des provisions du régime	-2 048 730 868,56	-1 964 946 610,30
CHARGES TECHNIQUES	-2 409 050 537,96	-2 247 766 716,16
RESULTAT DE LA GESTION DU REGIME	33 981 059,41	30 115 162,06
Produits non techniques	0,00	0,00
Reprises sur amortissement et provisions	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	0,00	0,00
Sous-traitance générale de la gestion administrative	-18 910 694,59	-16 170 220,46
Frais externes de gestion des placements	-1 617 501,98	-1 818 989,85
Charges de personnel	-5 124 671,29	-4 872 615,26
Autres frais	-8 264 193,55	-7 173 169,80
Dotations aux amortissements et aux provisions	-50 894,44	-70 615,02
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-33 967 955,85	-30 105 610,39
Produits exceptionnels	60,08	98,73
Charges exceptionnelles	-13 163,64	-9 650,40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-13 103,56	-9 551,67
IMPOTS SUR LES REVENUS		
RESULTAT	0,00	0,00

**ÉTABLISSEMENT DE RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE (ERAFP)
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

ERAFP

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux autorités de tutelle de l'ERAFP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ERAFP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ERAFP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Certains postes techniques au passif des comptes de votre Établissement, et notamment les provisions, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles selon des modalités réglementaires, comme exposé dans la note « 3.3.3. Prestations et provisions du régime » de l'annexe aux comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation des hypothèses et des modalités d'évaluation mises en œuvre pour arrêter ces comptes, et sur la base des éléments disponibles, procédé à des tests pour vérifier l'application desdites modalités ainsi que la cohérence des hypothèses retenues compte tenu de l'expérience de l'Établissement et de son environnement économique et réglementaire. Nous avons par ailleurs examiné le caractère approprié de l'information fournie dans l'annexe aux comptes.

- Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans la note « 3.3.4. Opérations de placements » de l'annexe aux comptes. Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation de ces actifs et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons réalisé des tests pour en vérifier l'application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ERAFP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'ERAPP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2018.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Tuillet Audit
Membre français de Grant